

Conditions d'utilisation BelRAI pour les développeurs de logiciels

1. Introduction et contexte

BelRAI est un concept qui vise à évaluer et documenter la dépendance en soins et l'autonomie de clients, applicable dans l'opérationnel des soins.

BelRAI est un modèle de données 100% structuré qui repose sur les concepts d'interRAI. BelRAI/interRAI est un modèle de données autonome, qui possède ses propres algorithmes pour le calcul de données secondaires.

- 10 La mise en œuvre opérationnelle de BelRAI résulte d'un effort commun de la part des Communautés, des Régions et des autorités de santé fédérales en Belgique.

2. Conditions d'utilisation

Les présentes conditions d'utilisation ont pour but d'informer des droits et devoirs des utilisateurs et développeurs de logiciels de concepts et téléchargements BelRAI. Les concepts BelRAI se basent sur des concepts interRAI. BelRAI reconnaît et respecte la propriété intellectuelle d'interRAI.

Les autorités belges prennent à charge les frais de droit d'utilisation, royalties sur la propriété intellectuelle des concepts des outils interRAI, pour autant qu'il s'agit d'une utilisation dans le cadre du programme BelRAI, et limité au territoire de la Belgique.

20

3. Objectif de BelRAI

BelRAI a pour but de mettre à disposition des professionnels de soins et organisations de soins un modèle conceptuel cohérent. Le modèle et le système sont disponibles pour évaluer les citoyens recevant des soins de santé sur le territoire belge, et souhaitent non seulement offrir un instrument de qualité et de soins intrinsèque, mais aussi soutenir la continuité des soins grâce à une interopérabilité entre les systèmes, les intervenants et les organisations sur le territoire belge.



4. Déclaration

30 Un seul modèle cohérent d'instruments interRAI est d'application sur tout le territoire belge, sous le nom de BelRAI. Il est ouvert à tous les professionnels de soins actifs sur le territoire belge. Tout client résidant ou séjournant sur le territoire belge peut être intégré dans BelRAI. BelRAI est une base de données avec application, qui peut également être utilisée dans des applications professionnelles tiers qui incorporent ces concepts. À cette fin, BelRAI met à disposition des codes et un contenu multilingues afin de garantir la mise en place et l'utilisation d'un modèle de données cohérent.

BelRAI met les questionnaires à disposition des développeurs en trois langues nationales (allemand, français et néerlandais). La cohérence des questionnaires et versions linguistiques a été contrôlée. Un seul modèle de données sous-jacent univoque (i matrix) permet de calculer des CAP (Clinical Assessment Protocols) et des échelles de soins.

40 4.1. Conformité des concepts BelRAI

4.1.1. En tant que développeur, vous vous engagez à

- utiliser les questionnaires en l'état mis à disposition ;
- ne pas modifier les textes des questions et réponses (verbatim) ;
- pouvoir traiter tous les questionnaires (2018 : AC /HC /LTCF /CMH /MH /PC /screener/palliative screener), et donc les prévoir tous dans l'application ;
- suivre les mises à jour (releases) de la gestion du cycle de vie et les implémenter dans un délai raisonnable.

Nous vous conseillons d'inclure les trois versions linguistiques, ainsi l'utilisateur peut consulter questions et réponses dans la langue du patient, s'il le désire.

50 4.1.2. interRAI

Par dérogation au processus normal d'interRAI, vous téléchargerez les instruments chez BelRAI et non chez interRAI, pour l'utilisation d'instruments interRAI dans le cadre de soins dispensés sur le territoire belge. Ceci pour cause que la version « belge » a été épuré d'inconsistances historiques, et que les screener ne sont pas encore promus comme outils interRAI.

4.1.3. Inclusion des questionnaires et réponses dans votre logiciel

Nous vous conseillons d'inclure TOUS les modules BelRAI dans votre applicatif, à fin qu'ils puissent tous être lus par vos usagers, même s'il ne s'agit pas de l'instrument propre à leur secteur.



60 Avant de pouvoir tester le webservice, nous exigeons une attestation de votre service d'assurance de qualité ou d'une organisation tiers, attestant après validation, que tous les concepts BelRAI (JSON) , et les verbatim ont été inclus dans votre logiciel, sans modifications impactant le modèle de données. Cette attestation doit aussi clarifier la position de l'évaluateur vis-à-vis des programmeurs.

4.1.4. Test et validation du webservice

Le webservice est assujetti à certaines règles techniques et juridiques. Ces aspects sont gérés par eHealth Belgium.

4.2. Portée de la présente convention

4.2.1. Territoire

70 La portée de la présente convention concerne l'utilisation de concepts interRAI dans BelRAI sur le territoire belge. En d'autres termes, l'utilisation en dehors de la Belgique n'est pas couverte par la présente, et à l'inverse, l'interRAI classique que vous pourriez obtenir d'interRAI en tant que fournisseur de logiciel n'est pas d'application en Belgique.

4.2.2. Nature de l'utilisation

La présente convention concerne l'usage opérationnel d'instruments interRAI dans le cadre de prestations de soins en Belgique.

4.3. Interopérabilité : continuité des soins

80 Un aspect critique de BelRAI est la continuité de la chaîne de soins, et donc l'interopérabilité entre les intervenants et leurs systèmes par le partage ou échange des évaluations entre acteurs concernés, ceci dans les limites de la législation et autorisations en vigueur.

Pour ce faire, vous devez suivre de façon cohérente le modèle de données, mais aussi les aspects suivants :

4.3.1. Échange et « archivage » via une BD centrale

Vous vous engagez à synchroniser votre application avec la base de données centrale BelRAI, de sorte que chaque participant au processus de soins puisse toujours disposer des dernières évolutions. Cette synchronisation doit s'effectuer au moins une fois par 24 heures, au plus tard 24 heures après que le questionnaire ait été complété.



90 Au téléchargement du questionnaire, BelRAI ne reprends pas de données dérivées (calculées). Ces données seront calculées en centrale par BelRAI et mis à disposition du système ayant fourni l'évaluation originale.

4.3.2. Service web

Vous utilisez le service web d'eHealth défini à cette fin. Vous répondez par conséquent aux exigences techniques pour pouvoir l'utiliser.

4.3.3. Téléchargements

4.3.3.1. Webservice

100 Afin d'offrir à l'utilisateur de votre application les meilleures chances de s'associer au travail multidisciplinaire, vous pouvez « télécharger » ou visualiser les évaluations existantes d'un client présent dans la base de données centrale, tout comme les CAP et les échelles. L'échange est donc bidirectionnel.

4.3.3.2. Cardinalité

Seule la version centrale dans la base de données BelRAI est la copie-maître : BelRAI-«centrale» est la source authentique des évaluations BelRAI, CAP et échelles. Même si vous êtes la source dans le temps de l'évaluation, une fois synchronisé, BelRAI en centrale est la copie maître.

4.3.3.3. Données dérivées

110 Les CAP's, RUG's et échelles sont des données dérivées, calculées par des algorithmes. Uniquement les résultats de ces calculs exécutés par le système central seront archivés et partagés (Source authentique des données dérivées). Ces données dérivées peuvent être downloadés.

4.3.4. Utilisateur du service web

Pour pouvoir utiliser le service web, votre utilisateur-personne morale doit être un cercle de confiance (« circle of trust » (COT)) agrégé. Le GTI BelRAI a défini des critères minimaux pour l'agrément en tant que COT. Le statut COT est attribué aux personnes morales concernées par l'autorité compétente pour ces organisations.



4.4. interRAI

120 L'enregistrement dans BelRAI et le téléchargement de concepts BelRAI ne vous dispensent pas de l'obligation de conclure avec interRAI une licence spécifique concernant la propriété intellectuelle et le droit d'utiliser cette propriété intellectuelle. Cette licence est une reconnaissance formelle de la propriété intellectuelle d'interRAI. BelRAI agit en cela en toute franchise avec interRAI, et partage la liste des downloads avec interRAI.

L'autorité belge a racheté à interRAI une licence nationale en matière de droits d'utilisation. Cette licence se limite à l'utilisation de concepts d'interRAI dans les limites du champ d'application et de l'utilisation de BelRAI. Les fabricants et développeurs de logiciels qui utilisent des concepts interRAI dans le cadre de l'utilisation de BelRAI pour la dispensation de soins sur le territoire belge, ne doivent verser aucune redevance financière à interRAI.

4.5. Dispositions supplémentaires

130 4.5.1. Commission de la protection de la vie privée

L'utilisation et la mise en œuvre de BelRAI résultent d'une autorisation du Comité sectoriel de la sécurité sociale et de la santé de la CPVP. Les données BelRAI sont considérées comme des « données relatives à la santé ».

4.5.2. Stockage et sécurisation des données dans votre système

Le traitement de données BelRAI dans votre logiciel/BD doit satisfaire à toutes les lois et règles relatives au traitement, au stockage et à l'utilisation de données relatives à la santé. Votre application doit répondre aux exigences afin de satisfaire à la réglementation et aux lois qui régissent la présente matière.

4.5.3. Partage des informations

140 En ce qui concerne l'accès et le partage des informations entre les acteurs de soins, votre utilisation des concepts et données BelRAI doit satisfaire aux règles et lois relatives au traitement des données médicales et de santé.

